

## Bachelier en enseignement section 2

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D2208 Education Culturelle et Artistique - articulation primaire secondaire			
Ancien Code	PEDE2B28ECAB2	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB2280		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Lilian BREYNE</b> (lilian.breyne@helha.be) Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be) HELHa Campus Mons <b>Fabian BOSMAN</b> (fabian.bosman@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) HELHa Gosselies <b>David PRINCE</b> (david.prince@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Mathilde BACLIN</b> (mathilde.baclin@helha.be) Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Comment passer des programmes d'enseignement à la conception et à la mise en œuvre d'une séquence de leçons dans la classe ? A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments d'une boîte à outils matière, méthodo et didactique dans les modes d'expression artistique abordés à l'école primaire, et plus spécifiquement pour le cycle 4 (P5-P6).

Il sera également sensibilisé aux contenus abordés en 1re, 2e et 3e secondaire.

Il sera initié aux différentes étapes méthodologiques pour construire ses premières séquences de leçons.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- 3.6 De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages

## Acquis d'apprentissage visés

En terme d'Acquis d'Apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Rédiger des analyses matière et didactique sur les thématiques abordées au cours.
- Sélectionner des outils d'enseignements prometteurs en lien avec les contenus didactiques abordés et justifier ses choix en s'appuyant sur les cadres théoriques vus au cours.
- Concevoir des leçons porteuses de sens pour le cycle 4 avec une attention portée sur la continuité en 1e, 2e et 3e secondaire.

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE2B28ECAB2A Musique 22.5 h / 1.5 C

PEDE2B28ECAB2B Arts plastiques 22.5 h / 1.5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE2B28ECAB2A Musique 15

PEDE2B28ECAB2B Arts plastiques 15

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

## 5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier en enseignement section 2

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Musique			
Ancien Code	6_PEDE2B28ECAB2A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEDB2281		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	22.5 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Michel VAN TRIMPONT</b> ( <a href="mailto:michel.van.trimpont@helha.be">michel.van.trimpont@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

- En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode dans 2 modes d'expression artistique en lien avec les référentiels en vigueur et plus précisément l'expression musicale.
- En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- identifier et maîtriser par la pratique les notions liées au langage musical
- identifier des notions didactiques de l'enseignement de l'expression musicale
- investir une pratique singulière et curieuse
- repérer et expliquer le contenu des référentiels et programmes d'enseignement d'expression musicale
- démontrer une connaissance des contenus disciplinaires

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

De manière générale, tableau synoptique présentant une vue panoramique des contenus et/ou attendus en expression musicale.

Plus spécifiquement, savoirs, savoir-faire et compétences d'expression musicale abordés en P3-P4.

Découverte, analyse et maîtrise du répertoire de chants adaptés aux enfants de P3-P4 à travers une pratique collective.

Didactique du chant.

Sensibilisation/approche de la pratique rythmique en lien avec les savoir-faire de P3-P4.

Rencontres directes et/ou indirectes avec des œuvres vocales ou instrumentales.

L'enseignant se réserve le droit de modifier ou de compléter cette liste en fonction des besoins et des opportunités.

## Démarches d'apprentissage

Ateliers de mise en pratique. La théorie sera mise au service de la pratique.

Travail de la voix.

Travail rythmique.

Durant les heures d'autonomie, l'étudiant devra fournir un travail régulier pour poursuivre les projets artistiques menés en présentiels.

## Dispositifs d'aide à la réussite

Consignes des travaux disponibles sur moodle.

Grilles d'auto-évaluation disponibles sur moodle.

Echanges lors des cours

## Sources et références

programmes du SEGEC de l'école primaire

Référentiel d'ECA, tableaux synoptiques ECA (enseignement.be)

auteurs-interprètes jeunesse

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- notes de cours et partitions disponibles sur moodle.

- fichiers audio disponibles sur moodle

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation de l'AA porte sur l'ensemble des travaux remis et présentés au cours du quadrimestre.

Les travaux seront remis et présentés oralement en respectant les dates butoires imposées. Si un travail n'est pas effectué, l'étudiant aura un PP ou un PR.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse.

L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int	50		
Période d'évaluation			Exo	50	Exo	100

Int = Interrogation(s), Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

### Dispositions complémentaires

Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées.

Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur avant de présenter le Q3 (consultation des copies).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

## Bachelier en enseignement section 2

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Arts plastiques			
Ancien Code	6_PEDE2B28ECAB2B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEDB2282		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1.5 C	Volume horaire	22.5 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be)		
Coefficient de pondération	15		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Comment passer des programmes d'enseignement à la conception et à la mise en œuvre d'une séquence de leçons dans la classe ? A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments d'une boîte à outils matière, méthodo et didactique dans les modes d'expression artistique abordés à l'école primaire, et plus spécifiquement pour le cycle 4 (P5-P6).

Il sera également sensibilisé aux contenus abordés en 1re, 2e et 3e secondaire.

Il sera initié aux différentes étapes méthodologiques pour construire ses premières séquences de leçons.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de :

Rédiger des analyses matière et didactique sur les thématiques abordées au cours.

Sélectionner des outils d'enseignements prometteurs en lien avec les contenus didactiques abordés et justifier ses choix en s'appuyant sur les cadres théoriques vus au cours.

Concevoir des leçons porteuses de sens pour le cycle 4 avec une attention portée sur la continuité en 1e, 2e et 3e secondaire.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

De manière générale :

Appropriation des référentiels et programmes d'enseignement au cycle 4 avec une attention portée sur la continuité en 1e, 2e et 3e secondaire.

S'exprimer sur une œuvre, un style, un genre en s'appuyant sur des repères culturels et artistiques forts, reflet d'un patrimoine culturel universel.

Les contenus correspondants aux attendus des programmes et référentiels pour le cycle 4 :

L'image fixe ou animée.

Les volumes.

La représentation du mouvement.

La lumière.

## Démarches d'apprentissage

- Analyses et mises en pratique des attendus, savoirs, savoir-faire des programmes
- Structurations théoriques, conception d'analyses matières sur base de réalisations d'arts plastiques.
- Discussions méthodologiques, mise en pratique des dispositifs co-construits.
- Conception de leçons.

## Dispositifs d'aide à la réussite

La posture de recherche est à privilégier. Les grilles d'évaluation des différents travaux certificatifs sont postées à l'avance et commentées.

La co-construction permet à l'étudiant de s'engager dans un processus d'autonomie vis à vis de son futur métier et a pour vocation de mettre en exergue ses capacités créatives.

## Sources et références

Programmes du SEGEC et les références renseignées au sein de ces mêmes programmes.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique & tableaux synoptiques ECA.

Sources diversifiées liées à la matière et les thématiques abordées.

Vidéos explicatives (tutoriels vis à vis d'une pratique spécifique).

Livres d'Art et magazines d'animation créative.

Réalisations d'enfants.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Toutes les références susmentionnées sont disponibles sur ConnectED.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Le principe d'évaluation repose sur un examen mixte contenant un travail de conception de leçon écrite accompagnant un modèle de réalisation dont la photographie est contenue dans le travail et d'une défense orale de cette leçon. L'étudiant est amené à réfléchir en métacognition sur la faisabilité du projet/ de la séquence proposée en se focalisant sur la grille d'évaluation préalablement commentée.

Le travail écrit devra être déposé en version numérique sur ConnectED le premier jour de la session de juin. Si celui-ci n'est pas déposé selon la demande, l'étudiant se verra refuser l'accès à la défense orale. La note attribuée sera donc PP au PR. Un fichier Excel partagé contenant les horaires de passage de l'examen oral est déposé sur ConnectED.

Concernant le dépôt de seconde session (rattrapage en août), il s'effectue uniquement par courriel. Les consignes sont identiques. Un contact lors de la consultation de copies est indispensable pour organiser un horaire de passage.

Les modalités précises d'évaluation sont précisées via ConnectED.

La pondération de cette AA au sein de l'UE dont elle fait partie vaut pour 50% de la note globale.

Lorsque la note de chaque AA est égale ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une ou plusieurs AA, la cote de l'UE sera la cote de l'AA en échec la plus basse.

L'étudiant représentera uniquement les activités d'apprentissage en échec.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%

production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 15

### ***Dispositions complémentaires***

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).